



NATIONS
UNIES

UN LIBRARY

AUG 18 1980

A



UN/CA COLLECTION

**Conférence mondiale de la Décennie
des Nations Unies pour la femme :**

Egalité, développement et paix

**Copenhague, Danemark
14-30 juillet 1980**

Distr.
LIMITEE

A/CONF.94/C.2/L.8
16 juillet 1980

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

Point 9 de l'ordre du jour

PROJET DE PROGRAMME D'ACTION POUR LA SECONDE MOITIE
DE LA DECENNIE DES NATIONS UNIES POUR LA FEMME
(A/CONF.94/22 et Corr.1)

Amendements présentés par l'Autriche

Troisième partie

INTRODUCTION

Paragraphe 153, 154 et 155 Supprimer ces paragraphes.

Paragraphe 156 A la deuxième ligne, Remplacer les mots "des organes et organisations" par les mots "des éléments intéressés".

IV. POLITIQUES ET PROGRAMMES INTERNATIONAUX

Paragraphe 161 Modifier ce paragraphe pour qu'il se lise comme suit : "Il faut que les efforts faits pour réaliser les objectifs assignés à la troisième Décennie des Nations Unies pour le développement tiennent dûment compte de la contribution que peuvent apporter les femmes, et de leurs intérêts". A la quatrième ligne, remplacer les mots "on aura ainsi des" par les mots "il faudrait disposer de", et à la cinquième ligne, remplacer les mots "feront croître" par les mots "auraient pour effet d'accroître".

Paragraphe 163 A la fin de la première phrase, ajouter le membre de phrase suivant "ainsi que par d'autres organisations internationales intéressées n'appartenant pas au système des Nations Unies et par des organisations régionales et non gouvernementales".

Paragraphe 167 Modifier comme suit le premier membre de phrase : "la session extraordinaire de l'Assemblée générale qui sera consacrée au développement économique devrait tenir pleinement compte du rôle des femmes dans ce développement;"

Paragraphe 180 A la première ligne, remplacer "le sera" par "devrait l'être, selon que de besoin,".

Paragraphe 192 Se reporter à l'article 22 de la Convention.

Paragraphe 193 A la sixième ligne, remplacer "les" par "toutes".

Paragraphe 201 Remplacer la phrase liminaire par la phrase suivante "Dans l'exercice de ses responsabilités se rapportant aux programmes d'information économique et sociale, le Comité commun de l'information des Nations Unies (CCINU) devrait : "